Belgique : un des condamnés belges dans le procès de Charlie Hebdo est libre

13/01/2021 à 18h21



C’est une information exclusive RTLINFO. Un des condamnées belges dans le procès Charlie Hebdo qui a écopé le mois dernier d’une peine de 5 ans de prison pour avoir fourni des armes aux terroristes du 7 janvier 2015, est aujourd’hui libre et sans aucun contrôle.

Il s’appelle Michel Catino. Il était sur le banc des accusés en décembre dernier lors du procès historique de l’attaque de Charlie Hebdo. Il a été condamné à cinq ans de prison ferme pour avoir fourni des armes aux terroristes, et notamment à Amedy Coulibaly, l’assaillant de l’ hypermarché casher. Vendredi dernier, le Belge a été libéré et il est désormais de retour à Charleroi. Le ministère public français avait demandé contre lui une peine de quinze ans de plus.

[…]

Michel Catino est donc désormais libre de ses mouvements car sa peine de cinq ans est entièrement couverte par la détention préventive qu’il a déjà réalisée. Il passe donc du régime pénitentiaire strict destiné aux terroristes à la liberté sans aucun suivi ni contrôle…

[…]

L’article dans son intégralité sur *RTL édition Belgique*

Merci à Sevy et Michel